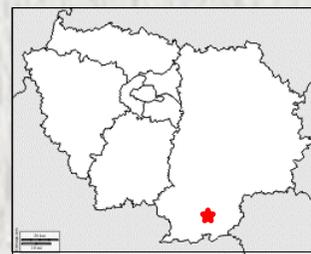


Saveurs du terroir

Sucre d'Orge de Moret, miel et pain d'épices du Gâtinais, chasselas de Thomery, spécialités fromagères et maraîchères... En Seine et Loing, on ne manque pas d'arguments pour séduire les gourmands. Si la nature généreuse du terroir fait partie intégrante de l'identité de ce territoire, elle se conjugue au savoir-faire des nombreux petits producteurs qui maintiennent et font vivre l'amour de la bonne chère. À Dormelles, Nanteau-sur-Lunain, et Ville-Saint-Jacques, des fermes et des producteurs artisanaux ouvrent régulièrement leurs portes et proposent dégustation sur place, vente ou cueillette de leur produits. Leur hospitalité et leurs passions sont contagieuses !



Église de Dormelles – Photo C.D ©



Voir carte IGN n° 2417 et 2517

Commune de départ :
Ville-Saint-Jacques, église
GPS : Lat. 48.34268 Long. 2.89594
UTM : 31U 0492289 5354396

Accès : Ville-Saint-Jacques, à 8 Km au sud-ouest de Montereau-Fault-Yonne, par la D 403

Informations pratiques : boulangerie, épicerie

Charte du randonneur

- Ne vous écarter pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritrus.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Ville-Saint-Jacques En basse vallée de l'Orvanne



Lavoir à Flagy – Photo C.D ©

Des lavoirs, des moulins, les eaux claires de l'Orvanne, rivière de première catégorie, des villages où les églises suscitent la visite, autant d'attraits pour le randonneur dans ce coin du Gâtinais.



16 km



4 h 00



Jaune



Moyen

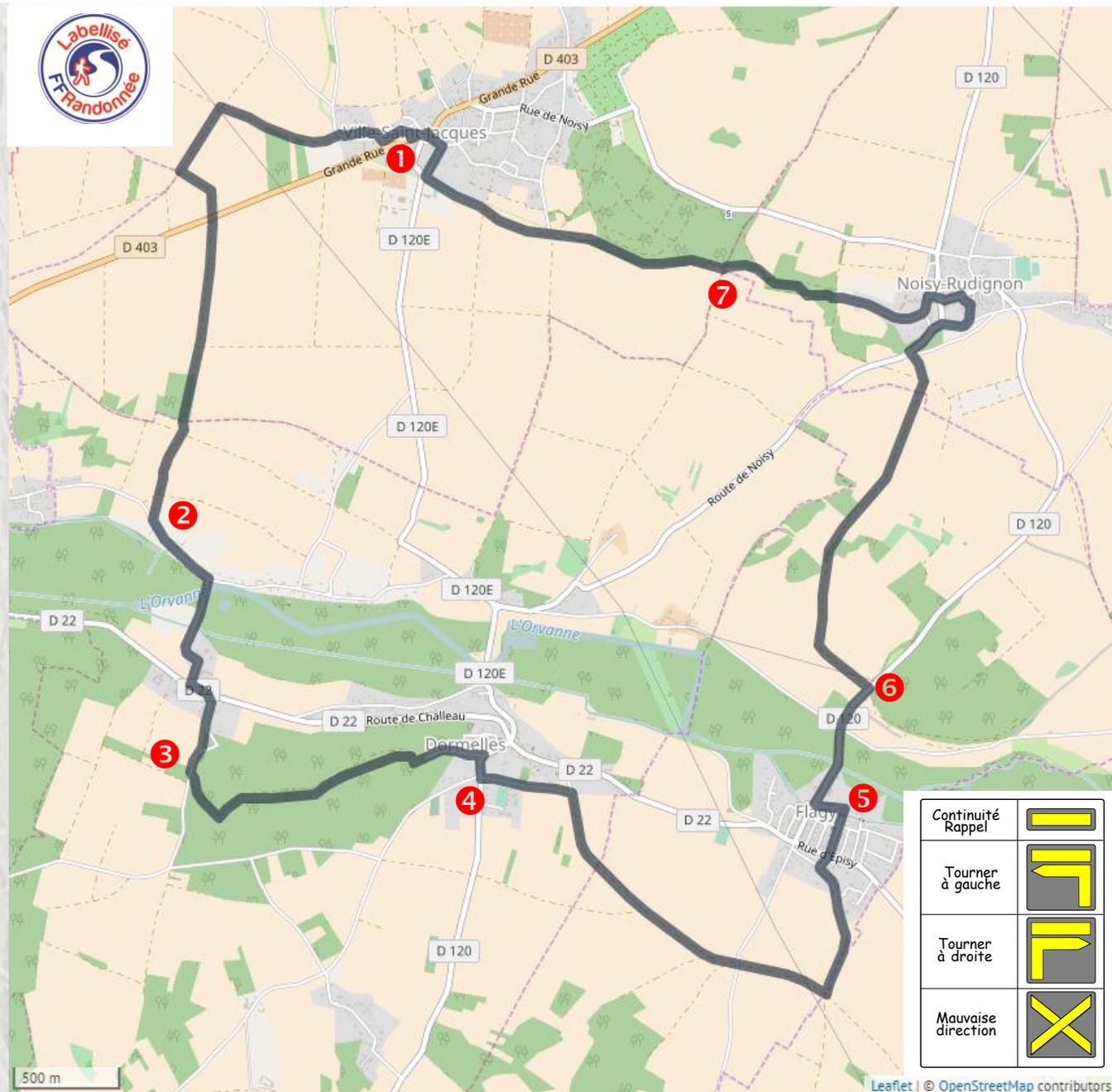
CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour – Juin 2018 –

En basse vallée de l'Orvanne

- 1** Du parking de l'église, prendre en face le passage piéton puis à gauche la Grande rue. Tourner à droite dans la rue de Moret. Dans le virage, suivre le chemin à gauche. Après le bosquet, virer à gauche sous la ligne haute tension. Emprunter le chemin à gauche, couper la D 403 (prudence !) et continuer par le chemin jusqu'à la route.
- 2** Tourner à gauche (GRP ® et PR ® À travers le Maquis de Roys) et arriver au hameau de la Vallée de Dormelles. Suivre la route à droite jusqu'à Challeau (fortin XIème). Prendre la D 22 à gauche, la rue de Garenne à droite et en face le chemin herbeux. Plus haut, longer à droite la route.
- 3** S'engager sur le chemin à gauche, tourner à gauche, et à la clairière, bifurquer à droite. Passer les réservoirs, descendre à gauche vers Dormelles. Emprunter à droite la D 120 sur 100 m.
- 4** Suivre le chemin à gauche. 300 m après la salle des fêtes de Dormelles, tourner à droite et 1.3 km plus loin, couper la route. À la croix de Saint-Pierre, tourner à gauche pour gagner Flagy. Au cimetière, virer à droite, traverser la rue d'Épisy (D 22) et descendre la rue Maignette jusqu'au lavoir. Franchir l'Orvanne.
- 5** Tourner à gauche, puis longer à droite la D 120 sur 500 m par l'allée piétonne protégée à gauche. Au carrefour, continuer tout droit.
- 6** Après Guémery, emprunter le sentier à gauche (GR® 11^E). Poursuivre tout droit jusqu'à Noisy-Rudignon. Couper le chemin, descendre le talus, prendre la rue de Dormelles à droite, rester à droite et suivre la troisième rue (de la Grande Fontaine) à gauche (lavoir) qui débouche sur la D 120. L'emprunter à gauche. Au monument aux morts, tourner à gauche, longer l'église et remonter à gauche, puis à droite rue de Moret. Progresser à droite le long du terre-plein herbeux de l'aqueduc souterrain de la Vanne.
- 7** Couper un chemin et poursuivre sur le terre-plein de l'aqueduc. Au croisement, prendre la route à droite et entrer dans Ville-Saint-Jacques. La rue à gauche mène au parking de l'église.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".